

## LES THÉMATIQUES SOCIALES



**100%** des centres sociaux réalisent des actions qui favorisent **L'ACCÈS AUX DROITS** :

- › **69%** autour de la fracture numérique
- › **83%** ont des permanences d'écrivains publics
- › **66%** ont des permanences d'accès au droit et point relais



**100%** des centres travaillent à favoriser **L'ACCÈS À LA CULTURE**.

**83%** des centres animent **des ateliers linguistiques**.

En 2016, **1455 usagers** ont fréquenté ces ateliers.

**71%** des centres mènent des actions autour des **discriminations**.

**74%** réalisent des actions autour du **vieillessement** et du **bien vieillir**.



**77%** des centres conçoivent des actions liées à **l'insertion** et à **l'emploi**.

### LA PERMANENCE « ACCÈS AUX DROITS » CENTRE SOCIAL BALZAC VITRY SUR SEINE

L'objectif de cette permanence est d'avant tout d'informer les usagers sur leurs droits et de les orienter vers les services publics correspondant à leurs demandes et de les aider également à la rédaction du courrier et la constitution des dossiers tels que (CMU, APL, MDPH, SURENDETTEMENT.... L'accompagnement des usagers dans leurs différentes démarches leur permet de reprendre confiance en eux et surtout de se sentir moins seuls face à leurs problèmes.

Le fait que le personnel du centre soit à l'écoute a permis d'instaurer la confiance et les usagers se confient plus facilement (*femmes victimes de violences, problèmes sociaux, éducatifs...*) Selon les cas, le centre social réorienter vers les professionnels concernés notamment l' E.D.S. (*espace départemental des solidarités*) Par ailleurs, la structure dispose d'un point caf.fr qui permet aux usagers d'accéder à leur compte CAF lorsqu'ils rencontrent des problèmes.

SENACS 2017



## OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX DU VAL-DE-MARNE

### ÉDITO

Levier de la mise en œuvre des politiques publiques, l'animation de la vie sociale entend répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire donné et aux besoins des familles.

Les centres sociaux du Val-de-Marne, équipements de proximité, contribuent à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective, à favoriser le développement des liens sociaux, à prévenir les exclusions.

Comme lors des précédentes années, l'ensemble des centres sociaux du territoire, la Fédération départementale des centres sociaux ainsi que la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne ont mené en 2016, un travail partenarial d'analyse des données recueillies.

Cet observatoire démontre une nouvelle fois que les centres sociaux constituent un atout fort et indéniable pour la cohésion sociale et la prévention de problématiques de territoires sont des acteurs essentiels du développement social : par la diversité de leurs projets et de leurs actions, par les dynamiques collectives et individuelles.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale 2016-2020 constitue un cadre politique de référence partagé, nécessaire pour coordonner et développer des équipements de proximité.

Enfin, nous souhaitons remercier toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de cette enquête et qui ont à cœur de faire vivre cet observatoire.

**Monsieur Robert LIGIER**  
Directeur de la Caf 94

**Monsieur Abdelkrim ACHEMAOUI**  
Président de la FDSC 94



Le département compte 37 centres sociaux



60% associatifs  
40% municipaux

92% sont adhérents à la fédération des centres sociaux et socioculturels du Val-de-Marne

37 767 usagers ont été touchés par les centres sociaux de manière régulière.



581 personnes salariées, soit 349 ETP dont 237 en CDI et 40 en emplois aidés.



70% des centres sociaux sont implantés dans les quartiers politique de la ville :

Avec des zones de compétence différentes :

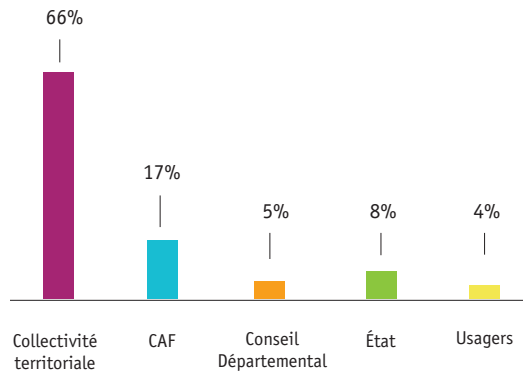
- 40% sur plusieurs quartiers
- 28% sur une commune entière
- 24% sur un quartier
- 8% sur une intercommunalité

BUDGET D'UN CENTRE SOCIAL

Mini. 180 899 €  
Moyen 543 298 €  
Maxi. 1 250 908 €

20 M€  
Budget cumulé

DIVERSITÉ DES FINANCEMENTS



LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU QUOTIDIEN

77% des centres sociaux ont une instance de gouvernance ou de pilotage.

801 habitants sont associés  
12 789 h de bénévolat

801 bénévoles d'activités régulières  
1 108 bénévoles d'activités occasionnelles ont participé à la vie des centres sociaux.



Cela représente 76 674 h de bénévolat.

63% des centres sociaux tissent des liens partenariaux avec des instances de démocratie participative : 50% conseil de quartier, 34,5% conseil citoyen



LA FERME DU SAUT DU LOUP DE CHEVILLY-LARUE : UN ESPACE CONSTRUIT PAR TOUS ET POUR TOUS

C'est un espace ouvert à tous pour la mise en œuvre de projets individuels, collectifs ou associatifs. Chaque fois qu'un nouveau projet se présente, la ou les personnes concernées sont reçues à la Ferme pour un moment d'échange convivial autour du projet global de la Ferme et puis dans le détail, de celui qui porte l'habitant ou le groupe d'habitants.

Nous avons aujourd'hui différentes activités toutes en charge des habitants qui la pratiquent. Les décisions qui concernent la conduite et la pratique de ces activités sont prises dans des réunions qui se tiennent à la Ferme du Saut du Loup, environ toutes les 8 semaines. Un ordre du jour est établi afin que ceux qui ne peuvent y assister, transmettent leurs remarques ou propositions avant que celle-ci ait lieu. Lors de ces rencontres, un salarié ou un membre du conseil d'administration est présent et chargé de vérifier que les décisions prises sont conformes aux objectifs de la Ferme du Saut du Loup. Un compte-rendu est ensuite envoyé à tous les adhérents de la Ferme, qui sert de base au travail du groupe sur le terrain, jusqu'à la prochaine réunion.

Ce fonctionnement en « Groupes de Projets » permet de garder le cap de nos objectifs notamment sur le volet participatif et collectif de chacun d'eux, tout en s'assurant que n'importe quel adhérent ou tout nouvel adhérent peut à tout moment rejoindre un projet en cours. L'accessibilité aux projets est l'un des sujets prioritaires dans notre réflexion.